

POLITIQUE D'INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITE ET PRISE EN COMPTE DES INCIDENCES NEGATIVES

SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation – Règlement européen en matière de transparence sur la finance durable – Règlement Disclosure CE 2019-2088

« Depuis plus de 15 ans, nous avons essayé de prouver qu'il était possible de concilier performance financière et impact social et environnemental, en privilégiant le dialogue avec les grandes entreprises cotées et l'accompagnement de projets non cotés portés par des entrepreneurs »

C'est la mission que se sont fixés les dirigeants de Phitrust à la création de la société en 1999, alors pionnière dans l'investissement éthique. En 2020, Phitrust est devenu membre de la Communauté des entreprises à mission avec comme raison d'être : **Agir en investisseur responsable.**

Porté par la conviction que toute entreprise, grande ou petite, participe à l'émergence de solutions pour un développement économique durable et que les actionnaires ont un pouvoir concret pour accélérer cette transition et créer un impact positif, Phitrust a, depuis sa création, investi pour agir :

Auprès des grandes sociétés cotées pour qu'elles fassent évoluer leur gouvernance stratégique et leurs pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) avec **Phitrust Active Investors** ;

Et auprès des entreprises sociales innovantes pour leur donner les moyens financiers et humains de changer d'échelle et déployer leur impact avec **Phitrust Partenaires.**

Deux activités, un seul objectif : **Celui d'agir en tant qu'actionnaire responsable et engagé en faveur d'un impact sociétal positif des entreprises en alertant sur les risques et en les accompagnant pour que leur modèle d'affaires intègre de façon pérenne les enjeux ESG.**

L'originalité de l'approche ESG de **Phitrust Active Investors** repose sur un **savoir-faire unique en engagement actionnarial**, acquis grâce à un dialogue exigeant et constructif mené dans la durée avec les grandes entreprises cotées. Il cible leur gouvernance stratégique, meilleur levier pour que les actionnaires transforment de façon durable leurs pratiques environnementales et sociales des entreprises. Avec 19 ans d'expérience et de relations directes avec les dirigeants, Phitrust, société de gestion indépendante, est la seule à avoir déposé 47 résolutions externes et posé plus de 54 questions orales et écrites en assemblées générales.

L'originalité de l'approche ESG de **Phitrust Partenaires** repose sur l'accompagnement des entreprises sociales non cotées **développant des innovations majeures qui répondent aux enjeux environnementaux et sociaux**. Ce savoir-faire spécifique s'est accompagné d'une approche expérimentée de la **mesure d'impact**. Cette mesure d'impact constitue la clé de voute de l'appréciation des potentielles incidences positives et négatives de ses investissements.

Phitrust, dans le cadre réglementaire européen en matière de transparence sur la finance durable, explicite la spécificité de son approche ESG en communiquant, dans ce document unique :

Comment la société de gestion aborde les risques de durabilité qui pèsent sur la valeur de ses actifs sous gestion (**Risque de durabilité**) ;

Et comment elle contrôle les possibles effets négatifs de ses investissements sur l'environnement et la société (**Incidences négatives**).

I. Politique d'intégration des risques de durabilité

Le risque de durabilité (Sustainability risk) s'entend traditionnellement comme la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux sur la valeur des investissements réalisés ; c'est-à-dire dans quelle mesure les facteurs environnementaux et sociaux font porter un risque matériel (i.e. financier) sur les actifs gérés. Ces risques peuvent être d'intensité et de nature diverse - de l'impact d'une amende sur les résultats d'une entreprise, au changement des attentes des consommateurs sur la croissance de ses ventes, en passant par l'effet de la raréfaction des matières premières sur les actifs de son bilan.

Phitrust a choisi une **démarche spécifique ciblée pour intégrer le risque de durabilité de la façon la plus pertinente** : L'équipe de gestion et d'engagement ESG applique une **analyse systématique de la gouvernance stratégique des entreprises en portefeuille et détermine ainsi les risques de durabilité spécifiques à chacune**. Le dialogue actionnarial est mené sur les sujets environnementaux et sociaux clé identifiés, entreprise par entreprise, afin de faire prendre conscience à leurs dirigeants que ces risques peuvent peser sur la croissance de leurs résultats, leur valorisation boursière voire la pérennité de leur modèle économique. C'est au moyen d'initiatives d'engagement ciblées, privées ou publiques, menées chaque année auprès des entreprises concernés par les risques environnementaux ou sociaux identifiés, que Phitrust intègre le risque de durabilité.

Cette approche ESG spécifique reposant sur l'accompagnement de toutes les entreprises dans leur transformation et la méthodologie d'engagement de Phitrust sont disponibles sur le site internet (Notre approche ESG - Phitrust) et dans les codes de transparence (Phitrust Active Investors France - Phitrust).

Dans la Sicav Phitrust Active Investors France plus précisément, la prise en compte du risque de durabilité repose sur une méthodologie de notation ESG propre utilisant un algorithme propriétaire d'intelligence artificielle qui intègre les initiatives d'engagement menées par Phitrust en assemblée générale et les controverses ESG. Une base de données ESG a été constituée à partir de l'ensemble des initiatives publiques d'engagement menées par Phitrust aux assemblées générales sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, chaque thématique étant subdivisée en sous-thèmes abordés depuis 2003. Le nombre d'événements et de controverses ESG s'étant produits depuis plus 15 ans est intégré à cette base de données.

En ce qui concerne l'activité d'impact social, l'intégration des risques de durabilité est intrinsèque à la construction des portefeuilles de Phitrust Partenaires. En effet, les entreprises sont retenues pour leur capacité à apporter des solutions innovantes et concrètes aux problématiques environnementales et sociales. En plaçant le capital humain et l'inclusion des personnes au cœur de leur modèle de développement, les entrepreneurs ont pleinement conscience des risques environnementaux et sociaux qui pèsent sur la planète et a fortiori sur leurs activités.

Ils y sont par ailleurs sensibilisés régulièrement dans le cadre de l'accompagnement stratégique et opérationnel sur le long terme mis en place par Phitrust et son réseau. Enfin, les thèmes de notre stratégie d'investissement - Insertion, Accès aux biens fondamentaux, Métiers de proximité - nous éloignent naturellement des secteurs les plus exposés aux risques environnementaux (comme l'énergie, l'extraction de matières premières ou l'industrie lourde), tandis qu'ils favorisent les petites entreprises opérant localement (économie circulaire, circuits courts ou métiers du care), et de ce fait moins directement touchées par l'ampleur et la complexité des grands risques E&S mondiaux.

II. Prise en compte des incidences négatives

Dans l'objectif de capter la double matérialité des risques ESG (impact des enjeux environnementaux et sociaux sur la valeur des investissements), et impact des investissements sur l'environnement et la société), Phitrust prend également en compte dans sa gestion les **incidences négatives (Principal Adverse Incidences)** des valeurs en portefeuille.

Comme les risques de durabilité, le spectre des incidences négatives des entreprises sur l'environnement et la société est large (destruction des sols, atteinte à la biodiversité, mauvais traitement des fournisseurs ...). Grâce à l'analyse poussée et le suivi que ses équipes font sur la gouvernance stratégique des entreprises en portefeuille, Phitrust a une vision globale de leur modèle d'affaires et de leurs politiques et pratiques environnementales et sociales et peut ainsi identifier quels sont les risques les plus significatifs que font peser les entreprises en portefeuille dans les quatre domaines identifiés par SFDR : Climat & environnement, droits sociaux, droits humains et corruption. **C'est en ciblant les sujets clé, société par société ou**

de façon transverse, dans ses campagnes d'engagement que Phitrust réduit le cas échéant les principales incidences environnementales et sociales négatives.

La base de données propriétaire sur les controverses et événements ESG et les initiatives d'engagement menées par Phitrust en AG permet d'avoir un suivi dans le temps du dialogue actionnarial et de l'évolution des entreprises sur les sujets ESG clés identifiés. De cette base de données peuvent être extraits des indicateurs extra-financiers choisis mesurant les impacts les plus significatifs et leur évolution dans un ou plusieurs des quatre domaines concernés.

Sur la question des incidences négatives sur le climat et l'environnement, la stratégie d'investissement de Phitrust privilégie l'engagement et l'accompagnement des entreprises aux politiques d'exclusion systématique. **Plutôt que d'exclure les entreprises impliquées dans des activités polluantes, Phitrust reste actionnaire dans la durée pour questionner les entreprises année après année et les accompagner dans leur transition vers une économie bas carbone.** C'est la solution que la société de gestion a retenue pour appliquer de la façon la plus pertinente et efficace à long terme le principe d'investissement responsable de « Do no harm », surtout quand il n'existe pas de solutions de remplacement bas carbone simple et non couteuse en termes social.

Les critères spécifiques relatifs au changement climatique sont néanmoins pris en compte dans la politique de gestion : Dans la SICAV Phitrust Active Investors France par exemple, toutes les entreprises du CAC40 sont présentes indépendamment de leur secteur, y compris les activités émettrices de gaz à effets de serre (comme la production ou la distribution d'énergies fossiles ou le transport), mais elles sont pondérées par rapport à l'indice de référence selon l'appréciation de leur gouvernance stratégique et de leur réactivité en matière d'ESG. Cette évaluation comprend en particulier une analyse fine des entreprises ayant signé l'initiative des Science Based Targets en fonction de leur degré d'engagement. Cette initiative reconnue au niveau international permet de vérifier scientifiquement que les engagements climatiques des entreprises sont alignés avec l'objectif de réchauffement de 2° inscrit dans l'Accord de Paris de 2015. Le suivi de cet engagement climatique est l'indicateur d'impact que Phitrust a choisi de communiquer systématiquement sur le pilier environnement dans son reporting.

Pour **l'activité d'impact social**, les fonds sont principalement investis dans des PME qui ne publient pas de données sur les potentielles incidences négatives de leurs activités. En raison de l'absence de données normées, Phitrust a préféré ne pas formaliser à ce stade une prise en compte normée des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. Cependant, la mesure d'impact, qui est au cœur de l'accompagnement des participations non cotées, nous donne des outils permettant d'évaluer certaines potentielles incidences négatives des investissements.

Mentions légales (avertissement)

Ce document est non contractuel et à caractère purement informatif. Ce document est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Phitrust.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Phitrust à partir de sources qu'il estime fiables. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. Phitrust ne garantit aucunement le contenu, la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas que Phitrust a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou que Phitrust approuve les informations publiées sur de tels sites web. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Phitrust se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Phitrust ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. La responsabilité de la société Phitrust ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Phitrust
Société de gestion – société anonyme RCS Paris n° 420 505 307
Agrément AMF n° GP 99-023
7, rue d'Anjou – 75008 Paris